



Compte bancaire bloqué un héritié manquant comment leretrouver

Par **saint george**, le **20/02/2008** à **19:12**

Bonjour Monsieur, Madame
Je vous explique vivement ma situation. Ma mère est décédée le 30 novembre 2006 elle n'avait pas de bien propre sauf une petite somme économisée sur de nombreuses années (environ 2700 Euros) cette somme est bloquée à la banque depuis ce temps.
Nous sommes trois enfants, moi, mon frère que nous fréquentons et ma sœur aînée qui ne donne plus de nouvelle depuis de nombreuses années et qui je le pense ne sait pas que sa mère est décédée.
Malgré de nombreuses recherches restées vaines jusqu'à ce jour, (nous avons écrit à son ancienne adresse, nous avons pris contact avec les services de la mairie état civil et autres) les divers courriers y compris ceux des diverses administrations sont revenus sans suites.
Nous avons fait les actes de notoriété demandés (vu avec le greffier du tribunal) mon frère ma mère a fait une lettre me donnant l'autorisation pour me porter fort mais la banque que je ne nomme pas ne veut rien savoir.
J'ai personnellement avancé une somme d'argent pour finaliser le paiement des obsèques car la banque très vertueuse de la loi n'a pas dépassé la somme allouée au droit d'obsèque et l'excédent que j'ai avancé est désormais je le pense perdu.
Quels sont les moyens de retrouver ma sœur ? sinon comment débloquer le compte à la banque ?
Merci à toute l'équipe